

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2019/SEPT/102	OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2019
Date du conseil municipal 23/09/2019	
Date de la convocation 16/09/2019	
Date de l'affichage 30/09/2019	

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 16 septembre 2019.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Didier MOREAU, André PALANCADE, Sylvie GALLOCHER, Jacob NALOUHOUNA, Simone JEROME, Virginie SALITRA, Danièle BOUDET, Pascal HUE, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÉM, Jean-Pierre GABARROU, Serge SAUSSIER, Angélique RAPPAILLES.

Étaient absents représentés :

- Alain VELLER représenté par Sandrine NAGEL
- Stéphanie CHARRET représentée par Michel BILLOUT
- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Mehdi BENSALÉM
- Claude GODART représenté par Sylvie GALLOCHER
- Roger CIPRÈS représenté par Didier MOREAU
- Charles MURAT représenté par Danièle BOUDET
- Karine JARRY représentée par Virginie SALITRA
- Michel VEUX représenté par André PALANCADE
- Monique DEVILAINE représentée par Angélique RAPPAILLES
- Catherine HEUZÉ-DEVIES représentée par Serge SAUSSIER
- Stéphanie SCHUT représentée par Jean-Pierre GABARROU

Étaient absents :

- Anne-Marie OLAS
- Samira BOUJIDI
- Rachida MOUALI

Monsieur Jacob NALOUHOUNA est nommé secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
le 27/09/2019 à 10h37
N°2019/SEPT-102-DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

Le conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU la délibération n°2019/AVR/034 du Conseil municipal en date du 15 avril 2019 approuvant le budget principal de la commune de Nangis pour l'année 2019,

VU la délibération n°2019/JUIL/094 du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2019, portant modification du budget principal 2019,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (26),

ARTICLE 1 :

ADOpte la décision modificative n°2 des crédits de dépenses et de recettes, en sections de fonctionnement et d'investissement, tel qu'il ressort des tableaux ci-annexés à la présente :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20190927-2019-SEPT-102-
DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

DÉCISION MODIFICATIVE N°2		
<i>Budget principal 2019</i>		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Imputation	Objet	Montant
Chapitre 011	Charges à caractère général	34 199,00 €
6042	Achat de prestations de services	-5 700,00 €
60612	Energie – Electricité	60 000,00 €
60623	Alimentation	-2 000,00 €
60628	Autres fournitures non stockées	-50,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	-3 428,00 €
611	Prestations de services	-8 272,00 €
6135	Locations mobilières	2 400,00 €
6156	Maintenance	-1 300,00 €
6182	Documentation générale et technique	-651,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	-6 000,00 €
6188	Autres frais divers	-1 192,00 €
6226	Honoraires	-1 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 192,00 €
6247	Transports collectifs	-800,00 €
Chapitre 012	Dépenses de personnel	-400,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	-400,00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	-4 000,00 €
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	-4 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	-81 130,00 €
023	Virement à la section d'investissement	-81 130,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	35 788,00 €
657361	Subvention à la Caisse des Ecoles	-7 000,00 €
657362	Subvention au CCAS	-13 235,00 €
657364	Subventions aux services à caractère industriel et commercial	56 023,00 €
	TOTAL Dépenses de fonctionnement	-15 543,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20190927-2019-SEPT-102-
DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Imputation	Objet	Montant
Chapitre 73	Impôts et taxes	-55 189,00 €
73221	FNGIR	814,00 €
73222	FSRIF	-56 003,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations	39 646,00 €
74718	Etat	7 500,00 €
7472	Région	798,00 €
7473	Département	2 361,00 €
748313	Dotation de compensation de la Taxe prof.	-7 869,00 €
74834	Dotation de compensation de la Taxe foncière	1 592,00 €
74835	Dotation de compensation de la Taxe d'habitation	7 654,00 €
7718	Autres produits exceptionnels	26 410,00 €
7788	Produits exceptionnels divers	1 200,00 €
	TOTAL Recettes de fonctionnement	-15 543,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Imputation	Objet	Montant
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	- 12 000,00 €
2031	Frais d'études	-12 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	-132 868,00 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	-5 000,00 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	-11 000,00 €
21311	Hôtel de Ville	-3 500,00 €
21312	Bâtiments scolaires	-3 076,00 €
21318	Autres bâtiments publics	-35 022,00 €
2135	Installations générales	-38 250,00 €
2151	Réseaux de voirie	-42 957,00 €
2152	Installations de voirie	32 158,00 €
21534	Réseaux d'électrification	24 853,00 €
21757	Matériel et outillage de voirie	-22 500,00 €
2182	Matériel de transport	-36 000,00 €
2184	Mobilier	-298,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	7 724,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	-101 337,00 €

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20190927-2019-SEPT-102-
 DE
 Date de télétransmission : 27/09/2019
 Date de réception préfecture : 27/09/2019

2315	Installations, matériel et outillage technique	-147 375,00 €
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	46 038,00 €
	TOTAL Dépenses d'investissement	-246 205,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Imputation	Objet	Montant
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	-81 130,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	-81 130,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	-165 075,00 €
1323	Département	-6 000,00 €
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	-159 075,00 €
	TOTAL Recettes d'investissement	-246 205,00 €

ARTICLE 2 : Dit que cette décision vient modifier le budget principal 2019 en section de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 24 septembre 2019

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20190927-2019-SEPT-102-
DE
Date de télétransmission : 27/09/2019
Date de réception préfecture : 27/09/2019

